



DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Michel Lamy

EDITORIAL

Actuellement, on est en pleine réflexion sur l'avenir du Centre ville de Grenoble. De tous côtés, les élus, les services de la Ville, des associations (Comité de Liaison des Unions de Quartier), des gens travaillent sur ce qu'on appelle l'extension du Centre Ville

Des questions se posent :

- sur l'extension de l'hyper centre
- sur l'aménagement des quais de l'isère et de ses berges,
- sur l'animation, la concentration des animations dans l'Hyper Centre
- sur l'évolution des activités du Centre Ville et les nuisances sonores (en particulier la nuit)

L'Union de quartier Notre-Dame vous apporte des éléments d'information ou de réflexion sur ces questions. Vous trouverez également des informations sur des projets qui concernent notre quartier : la Médiathèque du Centre-Ville, l'espace Sainte Cécile (ancien théâtre Le Rio), la Cour de l'Alma, etc.

Nous vous invitons à nous faire part de vos réactions !

Suite à la réunion publique du 9 mai avec les élus, des contacts sont établis avec le Cabinet du Maire et des chefs de service municipaux pour identifier les difficultés et accompagner les démarches des habitants du quartier auprès de différentes autorités.



Bon été à tous !

Sommaire

| | Page |
|--|------|
| Editorial | 1 |
| Enquête bruit dans notre quartier | 2 |
| Espace maison du tourisme | 5 |
| On dirait le sud | 6 |
| La Fête du quartier en photos | 7 |
| Propreté des espaces publics | 8 |
| Espaces publics de l'Alma | 9 |
| Communic'Action | 9 |
| L'Isère, rivière boueuse ? (libre opinion) | 9 |
| Pascal Violland au musée dauphinois | 10 |
| Rénovation de l'ilot Sainte Cécile | 11 |
| Du bon usage des espaces public | 12 |
| A propos des TAGS | 12 |



FROMAGES, SAVEURS

Préparation de plats

Cadeaux Gourmands

Epiceries Fines

Produits Biologiques

Fromages Fermiers

COMPAGNIE...

HALLE SAINTE CLAIRE

Chez Stéphane GEMMANI

GRENOBLE

0610.272.464 / 0476.544.760

www.fromagesetsaveurs.com

PLUSIEURS CENTAINES DE VICTIMES

Enquête bruit dans notre quartier

Il y a un an, l'Assemblée Générale de l'Union de Quartier décidait de créer une commission bruit pour travailler sur cette nuisance considérée comme la plus importante par les habitants de la ville de Grenoble et des quartiers centraux constituant le CCS2 (cf enquête cœur de ville et celle du CCS2) . Pour avoir une vision la plus précise possible et écouter les habitants sur ce problème un questionnaire a été élaboré et diffusé entre les mois de novembre 2006 et avril 2007. L'objectif était de porter avec fermeté le message des habitants auprès des autorités en charge de la tranquillité et de la santé publiques. Ce message, quel est-il ? Les résultats du dépouillement de l'enquête sont les suivants :

Qui a répondu ?

177 personnes ont pris le temps de répondre, ce qui est un excellent taux de réponse pour les 1800 questionnaires diffusés. Ces personnes occupent plus de 160 logements dans lesquels 440 personnes au moins souffrent fortement des effets du bruit dans notre quartier (2,5 personnes par habitation).

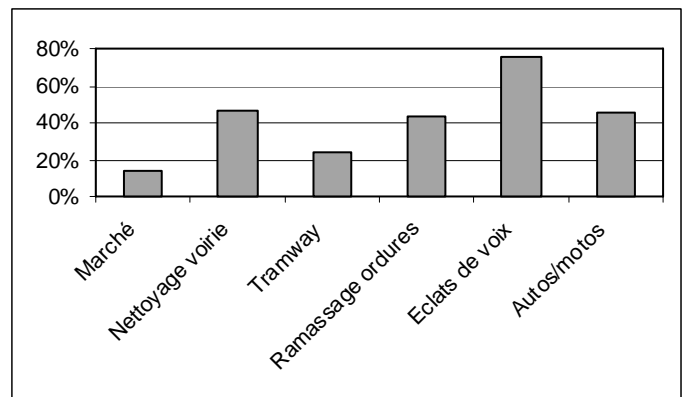
Tous les âges sont représentés, avec un âge moyen de 56 ans, et pratiquement dans toutes les rues du quartier, des personnes se sont exprimées, avec une prédominance sur certaines rues.

Quels bruits ?

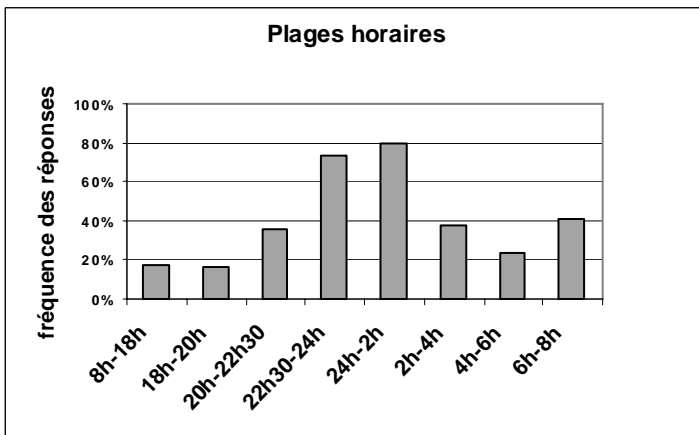
Nettement plus de bruits sont déclarés comme venant de l'extérieur que de l'intérieur (58% contre 36%).

Une très forte proportion affirme que la nuisance porte sur les éclats de voix (76% des réponses exprimées). Vient ensuite le nettoyage voirie (46%) presque à égalité avec les véhicules (45%) et le ramassage des ordures à 43%.

Pour les éclats de voix il s'agit essentiellement des vociférations et bavardages nocturnes dans la rue (27 fois cités en commentaires), notamment à la sortie des bars (8 fois)..



Plages horaires



Quand ?

Très nombreux sont ceux (80%) qui indiquent la tranche horaire de minuit à 2h du matin, puis vient celle de 22h30 à Minuit (74%). La tranche matinale de 6h à 8h est citée à 40%.

Au total, les personnes déclarent être réveillées la nuit 5 fois par semaine en moyenne, surtout l'été.

boucherie la centrale des halles

Gérant : Etienne ZUCCARELLI

HALLES SAINTE-CLAIRE
 PLACE SAINTE-CLAIRE
 38000 GRENOBLE
 Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34



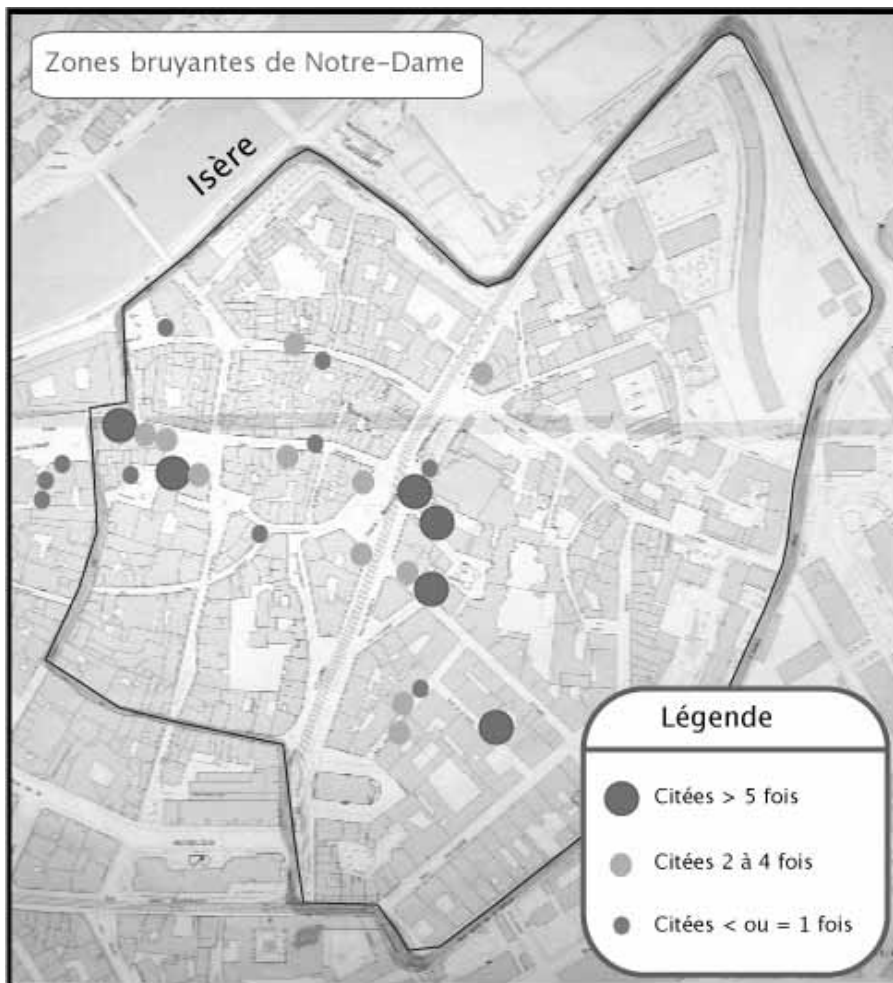
Où ?

24 % seulement viennent du voisinage contre 81 % depuis la voie publique. Concernant l'origine, 42 établissements sont cités comme sources de bruit. Les pôles les plus bruyants sont autour de la Place Notre-Dame et de la Place aux Herbes. La carte ci-après concerne les bars.

Comment se protéger ?

Pour s'en protéger 47 % des personnes ont envisagé un équipement (doubles vitrages) et les 3/4 sont passés à l'acte, pour des dépenses comprises entre 1000 et 15000 euros (en moyenne 5070 euros). Le résultat est jugé satisfaisant dans 53% des cas. Les 2 principales raisons de l'absence d'engagement des travaux sont le coût et le fait d'être locataire.

Outre les travaux, pour se protéger du bruit, les enquêtés demandent en priorité des rondes de police (22 fois) pour faire respecter les règles (38 demandes).



L'arrêté municipal Bruit, visé par la Préfecture de l'Isère le 29 février 2000 stipule en effet dans son Article 1 : "Les bruits de jour comme de nuit, causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé des habitants par leur durée, leur répétition ou leur intensité sont interdits."

Les services d'hygiène, santé, sécurité et la police nationale sont chargés de l'application de cet arrêté.



RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME
*Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure.
Confection de rideaux et de housses pour canapés*

"A VOS MESURES"

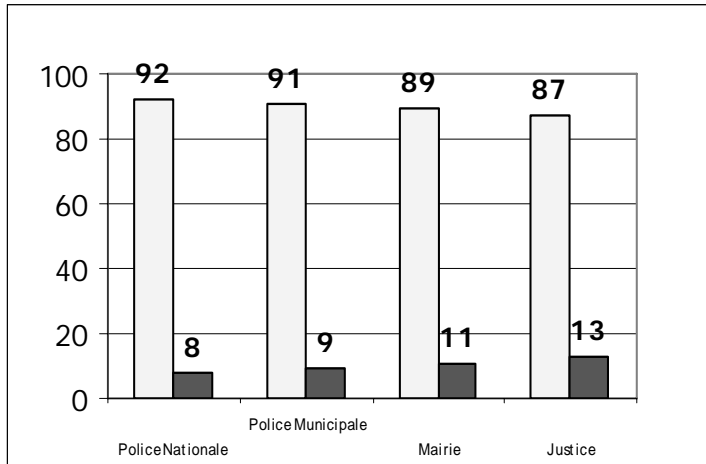
10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble
tél.: 04 76 42 50 41

Quels sont les résultats des appels aux autorités?

- 42% déclarent avoir prévenu au moins une fois la police nationale dans le cas de bruit d'origine privée mais 92% d'entre eux estiment qu'il n'y a eu aucune amélioration depuis.

- 24% déclarent avoir prévenu au moins une fois la police municipale mais 91% d'entre eux estiment qu'il n'y a eu aucune amélioration depuis.

- Enfin, 29% ont contacté au moins une fois la mairie, mais 88% d'entre eux estiment qu'il n'y a eu aucune amélioration depuis et seulement 5 % ont fait appel à la justice pour un résultat positif de 13 %.



Quelques citations

- ◆ Les enfants ont grandi. Ils se saoulent dans les bars et leurs rires sont devenus des vociférations d'alcooliques
- ◆ Comme résidents du quartier nous avons le sentiment d'être exclus par ceux qui en font leurs lieux de loisir
- ◆ Parmi les contraintes du centre historique, le bruit nocturne est difficilement supportable
- ◆ Nous voudrions simplement dormir la nuit

Quelle suite ?

Les résultats de cette enquête ont été présentés à des représentants élus et des services de la municipalité, venus en grand nombre le 9 mai à notre invitation. L'Union de Quartier a fait part de son étonnement que les autorisations de fermeture tardive des bars soient données aussi facilement. Il s'avère que celles-ci sont données par la préfecture qui ne tient pas souvent compte des avis des services de la mairie et encore moins de ceux des Unions de Quartier. En deux mots, il faut qu'il y ait faute patente pour que cette autorisation soit refusée. Conclusion : l'Union de Quartier doit rassembler le maximum d'informations prouvées pour agir. Polices et services d'hygiène se déclarent prêts à intervenir sur appel des habitants mais les règles qui régissent les sanctions sont très strictes et la justice n'intervient qu'en cas grave.

Monsieur Destot a fait ressortir que le centre historique de Grenoble est très particulier à cause de sa forte densification et du grand nombre d'étudiants de l'agglomération (55000). A son avis, l'effort d'extension du centre-ville devrait améliorer la situation.

Bref, il faut accumuler les données, se protéger, et râler... en fermant ses oreilles. Continuez à nous informer quand même, nos oreilles ne resteront pas closes



Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste

Conseil, accueil, technicité.

Service après-vente efficace.

Verres ESSILOR.

Lentilles de contact.

TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél. : 04 76 42 21 88 - fax 04 76 42 21 88

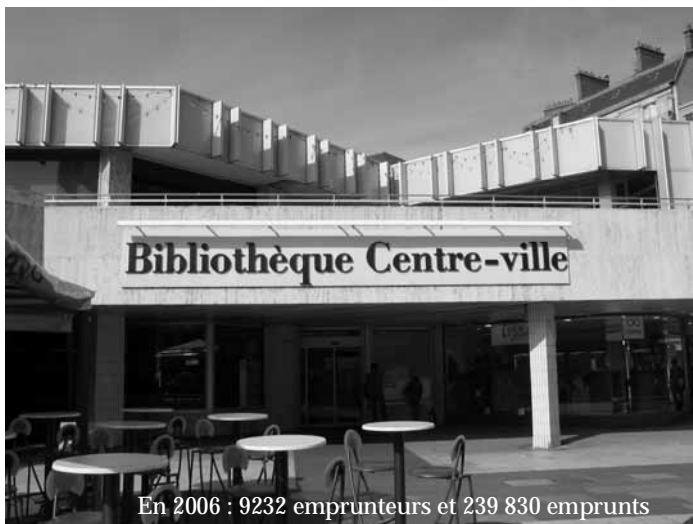
ESPACE MAISON DU TOURISME

Quel est ton devenir ?

On parle de plus en plus de projets de modifications de ce que certains appellent "l'îlot République" qui englobe l'actuelle maison du tourisme. Celle-ci étant appelée à se déplacer d'ici quelques années dans le palais delphinal, place Saint André (ex palais de justice) quand il sera brillamment requinqué, il est logique d'imaginer des modifications profondes de cet espace. Le Comité Consultatif du Secteur 2, auquel est rattachée l'Union de Quartier Notre Dame s'est emparé du sujet et en a fait l'objet de sa réunion publique de Juin. L'Union de Quartier est partie prenante de ces réflexions. Elles ne sont que très préliminaires, la mairie n'ayant pour l'instant confirmé aucune intention sur l'avenir de cet espace.

Mais il n'y a pas que les touristes qui s'intéressent à cette maison. Nous avons interrogé des utilisateurs de la bibliothèque (médiathèque) qu'elle abrite.

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRE VILLE FETERA-T-ELLE SES 30 ANS CETTE ANNÉE ?



Nous sommes nombreux à la fréquenter et l'apprécier, même si le bâtiment qui l'abrite (appelé le plus souvent "la maison du tourisme") est plutôt rejeté par de nombreux Grenoblois. Ce samedi après-midi 2 juin, nous avons demandé à quelques usagers comment ils utilisaient cet équipement culturel si précieux en plein centre-ville, desservi par deux lignes de tram.

Dans la salle de presse : Patrick, 64 ans, vient ici deux fois par mois pour emprunter des livres et en profite pour prendre connaissance de divers quotidiens et revues. Camille, 22 ans, lit les journaux, et repart avec des livres et des disques plus d'une fois par mois.

Au prêt de livres, Suzanne, 82 ans, emprunte deux ou trois livres chaque quinzaine et Matthieu, 18 ans, travaille ses exposés et devoirs de classe chaque semaine. Il en profite pour prendre quelques CD au rez de chaussée. Il ne lit pas les journaux, ni n'emprunte de livres.

Au prêt de disques, Christelle, 31 ans, se procure romans, BD et CD chaque mois, mais ne va jamais lire la presse. De son côté, Christian, 49 ans emprunte des CD deux fois par mois, mais ne monte jamais au premier étage pour les livres ou pour la presse.

En somme, un public varié, qui satisfait ici son goût pour la lecture, la musique et l'information.

Seulement deux d'entre eux avaient entendu parler d'un projet de création d'une grande place de la République, nécessitant de raser tout le bâtiment. Tous aimeraient pouvoir conserver au centre-ville la possibilité de lire et écouter de la musique à peu de frais.

Jusqu'à la mi-juillet, la Bibliothèque est fermée. L'installation d'un système de rafraîchissement de l'air offrira aux usagers et aux personnels un meilleur confort pour passer les périodes de grande chaleur que nous connaissons à Grenoble.

Une nouvelle jeunesse de cet équipement important du centre-ville.

Et si on fêtait son anniversaire ?

Jean Francoz

Porcelaine Ste Claire

arts de la table...
et art de vivre



boutique : 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel : 04 76 44 10 96

Essence Ciel

Santé naturelle

Minéraux

Fleurs de Bach

Tarots

Radiesthésie

1 rue Auguste Gaché

38000 Grenoble

Tel : 04 38 37 08 99

www.essence-ciel.eu

angle rue de la Paix

5

ON DIRAIT LE SUD

On dirait le Sud (8e édition) Théâtre Sainte Marie d'En-Bas, rue Très-Cloîtres
Les jeudi 12 et vendredi 13 juillet 2007
Renseignements au 04 76 54 66 38

Depuis l'année 2000, quelques jours durant au coeur de l'été, le quartier Très-Cloîtres met le cap au Sud, pour célébrer les musiques de l'Afrique et de la Méditerranée. Une belle façon pour Diden Berramdane de clore la saison du Théâtre Ste-Marie-d'en-Bas en invitant les meilleurs musiciens des pays du Sud pour des soirées de pur bonheur.

Les concerts ont lieu en plein air, au coeur du quartier Très-Cloîtres, sur le parvis du Théâtre et la place Edmond Arnaud qui lui fait face de manière à intégrer pleinement la manifestation dans la vie du quartier, ils sont gratuits pour permettre le plus large accès possible aux populations qui ne fréquentent pas les lieux culturels.

Cette 8e édition sera 100% raï avec, le 12 juillet, Najim, l'étoile montante qui incarne le renouveau du raï. Issu d'un couple mixte (père algérien, mère française) Najim voit le jour à Suresnes en janvier 1985. Très tôt, Najim développe une véritable passion pour la musique : à six ans, il est déjà chef de la chorale de son école. A l'adolescence, sa passion pour le chant devient dévorante, il se fait remarquer dans les fêtes familiales, mariages et baptêmes.

A Paris en 2001, il trouve rapidement ses marques dans les différents cabarets de la région parisienne et se fait remarquer par le producteur, compositeur et parolier Salah Rahoui. Cette rencontre sera décisive pour la carrière de Najim. Salah lui propose rapidement d'enregistrer un album. Kount Enthawes (Je cherchais) sort en 2004.

Désormais Najim et Salah Rahoui sont en parfaite symbiose, liés par une fusion artistique solide. Cette complicité conduira Salah à produire le second album de Najim, Saba. Différent du premier opus, cet album se veut à la fois rétro et moderne, avec d'authentiques accents raï.

Son prochain album, H'Sabtek An sort chez EMI en juin 2007.



Najim



Cheikha Rabia

Le 13 juillet, le public applaudira Cheikha Rabia. "Cheikha Rabia, née il y a une cinquantaine d'années à Relizane, ville moyenne de la plaine oranaise, tient ses premières notions de raï traditionnel de sa famille maternelle.

A Alger, elle séduit un public pourtant acquis au chaâbi (populaire) de la casbah d'Alger. Arrivée à Paris en 1977, elle ne fera parler d'elle que bien plus tard, lorsqu'elle se produit au Bédjaïa Club, haut lieu de la chanson maghrébine populaire du 18e arrondissement.

La Cheikha est une digne héritière des mères et pères fondateurs du gharbi.

Sans jamais céder à une quelconque dérive, elle est restée telle qu'en elle-même : naturelle, émouvante, talentueuse... et forte de son raï qui fait aimer le raï.

Rabah Mezouane"

Source : <http://www.viafrance.com/evenements/on-dirait-le-sud-223348.aspx>

HORAIRES D'ETE

Centre Social Vieux-Temple

Du lundi au vendredi : ouvert le matin de 8H30 à 12h.

Du lundi au jeudi : ouvert de 13H30 à 17h.

Fermé le vendredi après-midi.

MJC Allobroges

Centre de loisirs ouvert du 1er juillet au 3 août, puis à nouveau du 27 août au 31 août.

Renseignements et inscriptions sur place du lundi au vendredi de 15 heures à 18 heures.



10 rue Chenoise



apéro place E. Arnaud



Cantine du monde



sudoku géant



17 rue Chenoise



rue Bayard



Galerie Marie-Louise



Le Passé Simple



Communic'ation



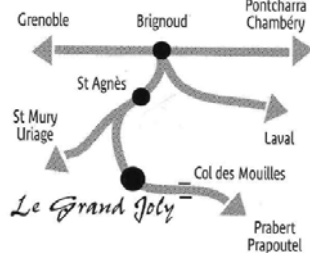
La Grèce



Le Grand Joly

La Perrière Sainte-Agnès
Restaurant campagnard
Gîte d'Etape
04 76 45 68 78

- Spécialités Régionales
- Menüs sur commande
- Casse croûte à toute heure
- Produits maison
- Noces, Banquets
- Repas d'affaires
- Salle de séminaires



FITNESS-MUSCULATION

2 rue du Palais

A deux pas de chez vous
(place aux herbes)

Une journée gratuite sans engagement

Abonnements

Annuel/ 6mois/3mois/1 mois

Facilités de paiements

04 76 00 97 46

PROPRETE DES ESPACES PUBLICS

Qui doit balayer devant ma porte ?

Une phrase revient souvent : "Grenoble est une ville sale !" et une autre suit presque à chaque fois : "C'est à croire que le Maire s'en f... !"

Le Règlement sanitaire départemental et des arrêtés municipaux réglementent le domaine de la propreté urbaine.

L'UQND les a lus sur le site internet de notre ville (http://www.grenoble.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=308)

Limitons-nous aujourd'hui à la rubrique "Balayage".

Art. 187 & 181 du Règlement sanitaire départemental : "Le balayage des voies publiques est assuré par les riverains en ce qui concerne les trottoirs et par le Service de la Voirie municipale, en ce qui concerne la chaussée."

"Les rigoles qui bordent les trottoirs doivent être tenues purgées et balayées par les soins des propriétaires ou de leurs représentants. Ce balayage ne devra jamais être fait à sec."

Art. 1 & 2 de l'Arrêté Municipal du 20 décembre 1974 : "Dans toutes les voies publiques dépourvues de trottoirs, le balayage (et l'enlèvement des neiges) seront assurés par les propriétaires ou leurs représentants, dans les conditions précisées aux articles suivants, sur une bande de un mètre mesurée perpendiculairement aux immeubles depuis la limite du domaine public."

"Sauf en période de gel, le balayage ne devra jamais être fait à sec. Les propriétaires ou leurs représentants doivent récupérer leurs balayures et les déposer dans leurs poubelles."

Art. 1 de l'Arrêté Municipal du 6 août 1984 : "Il est interdit à quiconque de déposer, abandonner ou jeter des ordures, déchets, matériaux et généralement tous objets, de quelque nature qu'ils soient, en un lieu public ou privé(...)."

Article 6 de l'arrêté n° 74-2056 du 20/12/1974 : " Le Secrétaire Général de la Ville et le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Les sanctions prévues en cas d'infraction à ces arrêtés relèvent du Code Pénal."

Les services municipaux travaillent chaque jour à la propreté des voies publiques, trottoirs compris. On voit ainsi que certains coups de gueule méritent d'être nuancés et que, au sens propre, chacun devrait balayer et laver devant sa porte mais aussi le long de ses murs.

Il est vrai que cela serait difficile à exiger de riverains excédés par les mégots, les vomissures et l'urine des fêtards d'un quartier animé jusque tard dans la nuit. Personne, d'ailleurs, ne semble l'envisager.

Alors .. ? on peut sans doute demander l'amélioration de l'efficacité des services de nettoyage, mais pourquoi pas aussi donner un coup de seau d'eau de temps en temps devant son immeuble. Certains le font.



PROPRETE & CIVISME

Que faites-vous si :

- vous trouvez un papier (propre) ou un sac en plastique par terre ?
- vous voyez quelqu'un jeter un papier par terre ?
- vous butez sur un sac de poubelle à l'entrée de votre immeuble ?
- un matelas ou autre objet de même type encombre un espace public ?
- vous voyez quelqu'un déposer ce matelas ?
- le chien d'un passant dépose son souvenir sur le trottoir devant vous

Savez-vous où sont les distributeurs publics de sacs de ramassage des déjections canines mis à disposition par la mairie ? Que diriez-vous de l'organisation d'une semaine de propreté canine ?

Saurez-vous répondre si un passant vous demande où il y a des WC publics dans le quartier ?

N° vert de la mairie pour signaler les désordres de propreté : 0800 12 13 14

Le Cellier des Halles

Les vins de la passion

Les prix de la raison

Intérieur Halles Sainte Claire

04 76 24 69 76

Jacky

06 20 77 61 03

Benjamin

06 10 82 07 64

Salon de thé, saladerie, confiserie



3 RUE DES CLERCS
38000 GRENOBLE

Ouvert du mardi au samedi
de 11h30 à 22h en été

UN BON PROJET POUR LES ESPACES PUBLICS DE L'ALMA (SUITE)



Depuis janvier, le projet s'est précisé en concertation avec les habitants du quartier.

Au cours de la nouvelle réunion d'information tenue fin mai, on a eu confirmation que le stationnement sera désormais payant, avec possibilité de tarif résident (1), comme dans les autres rues en zone verte de la ville. Cette décision satisfait un bon nombre

d'habitants qui attendent depuis longtemps qu'on les débarrasse des épaves et des voitures ventouses qui encombrant les abords de leurs logements.

Un grand soin sera apporté à l'aménagement du jardin agrémenté d'une fontaine. On laissera en place le plus grand nombre d'arbres possible et on ajoutera arbres et arbustes à fleurs. Un nouvel éclairage mettra en valeur les façades du théâtre Sainte-Marie-d'En-Bas bientôt ravalées et la cour et le jardin tout neufs. Un grand mur borgne sera abaissé à deux mètres de hauteur et laissera ainsi plus de soleil et de lumière aux habitants de la cour et à ceux de la rue Servan. Les dépenses engagées sont raisonnables : 595 000 euros pour la cour de l'Alma et 365 000 euros pour le ravalement du théâtre et la mise en lumière. L'Etat et le Conseil Général participent aux dépenses. L'ensemble des travaux devrait être terminés à la mi 2008.

Jean Francoz

(1) A partir de juillet, à Grenoble, le tarif résident passe de 15 à 12€ , soit une baisse de 20%

Communic'Action

L'association Communic'Action, 2 rue du Vieux Temple, ouvre son comité d'animations à tous les habitants du quartier Notre-Dame et au delà, à toutes les têtes pensantes pour organiser, ensemble, toutes sortes de manifestations visant à développer une vie festive choisie et de bonne entente au coeur de nos rues.

Ce comité se réunit environ tous les quinze jours, souvent autour d'un café et de gâteaux, parfois directement dans des cafés du quartier. Il suit un calendrier mis en place en début d'année scolaire et travaille sur les envies de chacun pouvant être développées de façon commune, souvent au grand bonheur de tous. Venez voir une fois de quoi il retourne, exprimez-vous si le coeur vous en dit et agissez comme il vous plaît !

Renseignements auprès de Perrine Girard, Conseillère au centre social Vieux Temple au 0476 54 67 53. Permanences de Communic'Action le mardi matin de 9h à 11h, hors vacances scolaires.



LIBRE OPINION

L'Isère, rivière boueuse ?

Un responsable d'une association d'habitants de centre ville aurait déclaré que l'Isère est une moche rivière boueuse et qu'il n'y a aucune honte à faire passer de jolies voitures multicolores, odoriférantes et musicales sur ses rives.

D'abord, l'Isère n'est pas boueuse, elle est limoneuse. Elle transporte, lors des fontes printanières, des paillettes de schiste qui la rendent opaque et sombre ; des orages en amont peuvent lui faire charrier des arbres ; elle peut être d'un très beau vert profond, un peu glauque, qui avertit qu'elle est prête, à bondir ; elle peut être pleine ou creuser son ventre et montrer le fond de son lit.

L'Isère raconte la montagne. Il faut l'écouter et la contempler, ça vaut la peine. Ensuite, il faut se poser la question de savoir pourquoi Grenoble est là. Presque toutes les villes européennes sont nées du croisement d'un fleuve et d'une route. Les premiers plans de Grenoble montrent une ville concentrée sur deux rives réunies par un pont, lui aussi entièrement habité.

Le fleuve est l'âme de la ville.

Les rives de l'âme sont sacrées.

Souiller ces rives avec des bagnoles sur du bitume est faire acte de mécréant.

Charles FOURREY

IMMOBILIER
FELIX-FAURE

Joelle FELIX-FAURE

ACHATS - VENTES - ESTIMATIONS

2, rue Dominique Villars
38000 Grenoble Tel/Fax : 0476018770



CHRISTIAN CHARVET
(DE MONTREVEL)

Atelier-Galerie de la Malle-Poste
2, rue Dominique Villars - 38000 GRENOBLE
04 76 01 94 60

www.christian-charvet.com

Lille, San Francisco, Washington, Philadelphie, Appleton
Réf. Drouot-cotation 2001 à 2004
Larousse des peintres édition 2005
Contact USA Ray Stock Fine art LTD

Siret 433 735 289 00020 APE 923 A - Maison des artistes C 2226-22

EXPOSITION AU MUSÉE DAUPHINOIS : Une installation de Pascal Violland

Pascale Violland est artiste plasticienne. Elle vit à Grenoble, dans notre quartier. Elle conduit depuis longtemps un travail d'expression sur la montagne. Jusqu'à la mi-septembre, au Musée dauphinois, elle propose un parcours où ses créations résonnent avec l'espace, les matières, les gestes traditionnels et artisanaux de l'alpe.

Et si vous alliez cheminer à ses côtés ?



Présence des hommes, à travers de petites choses

Dans le cloître vous découvrirez des cartes de randonnées sur lesquelles Pascale Violland nous fait le récit, pas à pas, mètre par mètre de quelques unes de ses traversées du territoire alpin. Plus loin, un fauteuil habillé d'un ouvrage fait d'herbe ramassée, séchée, filée puis assemblée au crochet, gestes artisanaux qui deviennent artistiques.

Dans la roseraie, un réceptacle façonné et modelé à partir de bouse de vache rappelle gestes et formes de l'art rural savoyard. Fragile et éphémère la bouse séchée redevient ici cette matière précieuse qui, dans l'Oisans, était utilisée comme combustible et matériau d'isolation.



Réceptacle façonné et modelé à partir de bouse de vache

Plus loin sur de grands panneaux de papier, le henné mélangé à de l'herbe et de la colle s'écoule dans un flux et reflux évoquant avec nuance et force la végétation de nos alpages.

Dans le chœur des religieuses avec ses boiseries et son magnifique parquet, des colonnes végétales réalisées à partir de graines d'aulnes, mélèzes, fayards, rassemblées et compactées, s'élèvent strates par strates remplies de tonalités et de présence terrestre.

Dans la chapelle, enfin, c'est le murmure de la présence des hommes, à travers de petites choses de papier et de carton, signes de vie à la facture délicatement sensible.

Pascale Violland a exposé des travaux sur la montagne en 1996 à la Galerie Antoine de Galbert, en 1998 à la Maison de l'Architecture, en 2003 à la Halle de Pont-en-Royans et l'an dernier au Musée du Haut Val d'Arly.

Bassaler

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

17 PLACE GRENETTE

38000 GRENOBLE

Fax 04 76 44 30 55

☎ 04 76 44 30 18

RENOVATION DE L'ILOT SAINTE CECILE

superbe et ambitieux projet de l'éditeur Jacques Glénat, dans le centre historique de Grenoble



Le couvent Sainte Cécile des Bernardines a été construit au 17^{ème} siècle. Le monastère officiellement fondé en 1624, comprend une chapelle, des cellules donnant sur le cloître ou les jardins et un immeuble attenant où loge l'aumônier et s'installent quelques artisans. A la révolution les bâtiments furent confisqués et occupés par l'armée. A la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, la

chapelle fut séparée et abrita successivement un dancing puis le théâtre du Rio. Les éditions Glénat créées à Grenoble en 1969 se sont développées pour devenir un groupe international. Jacques Glénat amoureux de sa ville natale a fait le choix audacieux et coûteux (environ 7 M d'euros) de rénover ce patrimoine historique pour y regrouper ses activités. Sainte Cécile bénéficie d'un emplacement exceptionnel dans le centre historique entre les rues Servan, Dominique Villars et de l'Alma. La vente a été conclue moyennant un certain nombre d'engagements avec la Mairie de Grenoble. Ainsi, les principaux éléments du projet sont la reconstitution de l'ancien cloître aujourd'hui disparu, la rénovation de la chapelle (voir l'image de synthèse représentant l'aspect après travaux), le traitement des façades. Pour la rénovation, Glénat a fait appel à des architectes locaux réputés : Jacques Scrittore et Patrick Charra, qui ont en particulier réalisé la restauration et les aménagements du musée de l'Ancien Evêché. Une visite de chantier organisée en mars nous a permis de mesurer l'ampleur des travaux (voir photos). La chapelle sera un espace important, elle va retrouver sa physionomie avec la création de vitraux, d'une bibliothèque présentant les productions Glénat depuis l'origine et des collections d'ouvrage régionaux. Elle pourra accueillir des manifestations culturelles temporaires.



chapelle fut séparée et abrita successivement un dancing puis le théâtre du Rio.

Les éditions Glénat créées à Grenoble en 1969 se sont développées pour devenir un groupe international. Jacques Glénat amoureux de sa ville natale a fait le choix audacieux et coûteux (environ 7 M d'euros) de rénover ce patrimoine historique pour y regrouper ses activités. Sainte Cécile bénéficie d'un emplacement exceptionnel dans le centre historique entre les rues Servan, Dominique Villars et de l'Alma.

La vente a été conclue moyennant un certain nombre d'engagements avec la Mairie de Grenoble. Ainsi, les principaux éléments du projet sont la reconstitution de l'ancien



cloître aujourd'hui disparu, la rénovation de la chapelle (voir l'image de synthèse représentant l'aspect après travaux), le traitement des façades. Pour la rénovation, Glénat a fait appel à des

architectes locaux réputés : Jacques Scrittore et Patrick Charra, qui ont en particulier réalisé la restauration et les aménagements du musée de l'Ancien Evêché. Une visite de chantier organisée en mars nous a permis de mesurer l'ampleur des travaux (voir photos). La chapelle sera un espace important, elle va retrouver sa physionomie avec la création de vitraux, d'une bibliothèque présentant les productions Glénat depuis l'origine et des collections d'ouvrage régionaux. Elle pourra accueillir des manifestations culturelles temporaires.

Les surfaces disponibles (3000 m²) étant supérieures aux besoins de la société, un restaurant devrait s'installer sur l'ancien chœur des nonnes et une aile du cloître donnant sur le jardin. La disponibilité des lieux est prévue courant 2008.

Ainsi ce projet donnera aux Grenoblois un lieu exceptionnel d'activité, d'animation culturelle dans un patrimoine historique ressuscité.

Nous remercions M Boulet secrétaire général des éditions Glénat et M Scrittore architecte pour leur accueil et leurs informations.

Bernadette Lambert



DU BON USAGE DES ESPACES PUBLICS

Quelle que soit la couleur de leur vote aux législatives et la couleur de l'Assemblée qui en résulte, les Français aspirent unanimement à ce que leurs députés n'écrivent plus des centaines de pages de lois que personne ne connaîtra bien et qui s'ajouteront, dans le plus grand désordre, aux milliers de pages déjà existantes et restant, pour beaucoup, inappliquées.

Concernant la vie dans notre ville, nous éprouvons les mêmes sentiments. Des conseils municipaux ont, depuis des années, accumulé de beaux textes, et des maires ont signé de beaux arrêtés sur l'usage des espaces publics, mais nul ne les maîtrise et, en tout cas, pratiquement personne ne les applique. Nous vivons donc quotidiennement des contradictions pénibles : par exemple, des employés municipaux ont délimité et matérialisé à grands frais des trottoirs pour les piétons, mais dans beaucoup d'endroits de notre quartier les trottoirs sont occupés par les commerces et les piétons doivent marcher dans la rue ; de même, des employés municipaux se sont donné la peine de délimiter, à la peinture ou par des « clous », le périmètre des terrasses de cafés et de restaurants, mais rarissimes sont les cafés ou les restaurants et leurs clients qui respectent ces limites.

Notre Union de Quartier réfléchit aux actions à préparer pour demander au CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartier de Grenoble) de faire accepter par nos élus actuels et par les candidats aux élections municipales de l'an prochain l'objectif de faire se correspondre les politiques affichées et les réalités du terrain :

Concernant l'utilisation commerciale de l'espace public

Ou bien il y a des règles claires et connues que l'on fait strictement respecter partout et tout le temps

Ou bien on se reconnaît impuissant à imposer des règles, et certains commerçants feront ce qu'ils voudront.

Mais alors les citoyens grenoblois devront recevoir une juste compensation : si des morceaux supplémentaires de leur espace public sont employés pour un usage commercial, cela doit rapporter aux finances de la ville. Tout commerce qui -légalement ou, à plus forte raison, illégalement- tire profit de l'espace public, devrait reverser à la Ville une part équitable de ces profits.

Les commissions 'Patrimoine' et 'Espace public'

A PROPOS des TAGS (suite)

Relevé dans la revue municipale des Nouvelles de Grenoble de Mai 2007
« Enlèvement des graffitis : la ville de Grenoble rappelle que l'enlèvement des tags sur les immeubles est à la charge des syndicats professionnels et des sociétés immobilières. Pour toutes questions et intervention, n°vert 0800 12 13 14

Commentaire d'un lecteur : encore faudrait-il qu'en contrepartie la ville joue son rôle dans le repérage et la répression des taggeurs...



J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour pour 2007 (7€)

Prénom.....Nom.....

Tél..... N°..... Rue ou Place.....

Adresse e.mail.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel-répondeur : 04 76 03 09 46

e.mail : uqnd@free.fr

Internet : <http://uqnd.free.fr>